

# Sahel : l'incohérence des zones sécuritaires

Par Valéry Ridde et Emmanuel Bonnet

Un militaire français a été tué dans un attentat au Mali, où 49 soldats maliens et un civil sont également morts ce weekend. Pourtant, malgré la dangerosité de la zone sahélienne, les scientifiques doivent pouvoir continuer à mener leurs travaux sans lesquels les choix politiques, comme l'action de développement économique, sont uniquement dépendants des militaires. Il est donc urgent de s'interroger sur les protocoles de sécurité qui empêchent de facto toute recherche française aujourd'hui dans la région.

La plupart des Françaises et Français ont récemment découvert ce que les zones orange et rouges voulaient dire pour le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). En mai 2019, les médias ont longuement évoqué l'enlèvement de deux touristes français dans le Nord du Bénin et l'assassinat de leur guide béninois. À l'époque, il a régné une certaine confusion sur le fait que la zone où s'étaient rendus ces trois personnes était interdite, ou pas, selon les consignes du MEAE. Les journalistes ont notamment affirmé que « La zone de Pendjari avait récemment été classée parmi les zones « formellement déconseillées » par le Quai d'Orsay ». Jean-Yves Le Drian, le ministre des Affaires étrangères avait même entretenu la confusion en affirmant dans un premier temps que la zone était rouge. Si un ministre de la République, spécialiste de ces questions, est un peu perdu dans les couleurs, imaginez le reste de ses concitoyen es.

Les Françaises et Français viennent d'apprendre la semaine dernière qu'un second chercheur était détenu en <u>Iran depuis trois mois</u>. Les autorités françaises avaient décidé de ne pas en parler, alors qu'en juillet 2019, les médias ont évoqué l'anthropologue <u>chercheure franco-iranienne</u> retenue aussi en Iran, montrant ainsi que les scientifiques sont aussi, de par leurs objets de recherche, confrontés à ces enjeux de sécurité et d'accès à leur terrain.

Mais ces scientifiques ne sont pas des touristes qui prennent des risques. Ils ont décidé de consacrer leur carrière (et leur vie) à comprendre des phénomènes et produire des connaissances scientifiques sur des objets qui parfois se trouvent, ou se retrouvent par le biais de l'histoire contemporaine, dans des zones difficiles d'accès. Lorsque ces scientifiques sont des fonctionnaires de l'État français, ils sont payés par les contribuables et leurs recherches sont la majeure partie du temps financées par des fonds, eux aussi, publics. Ces travaux devraient normalement nourrir les débats publics et notamment les réflexions stratégiques ou opérationnelles de l'aide publique au développement, notamment française.

Les scientifiques ne sont pas des humanitaires qui parfois doivent travailler dans des zones dangereuses car ils estiment que c'est leur devoir. Cela été le cas de l'un d'entre nous qui a eu, dans une période de sa vie, ce métier en allant en Haïti pendant l'embargo de 1994 et le débarquement américain, en Irak pendant la dictature de Saddam Hussein puis l'invasion américaine, ou en Afghanistan pendant la prise de pouvoir des Talibans. Sa vie actuelle, comme celle de son collègue, est celle d'un scientifique français, dont le métier nécessite d'être sur le terrain, dans ces zones dont le MEAE et ses experts en sécurité s'occupent d'établir un classement. Nos laboratoires de recherche ne sont pas une paillasse en carrelage blanc, mais une piste en terre rouge... qui se transforme maintenant en salon d'hôtel hyper sécurisé.

### Aucune règle ou logique très précise ne semble prévaloir dans le choix de couleur de ces zones.

En effet, le MEAE fournit des conseils aux voyageurs que les touristes regardent parfois mais que les fonctionnaires doivent obligatoirement respecter. Il existe ainsi quatre couleurs de conseils. Le vert réclame une vigilance normale, le jaune une vigilance renforcée car il existe des risques limités, l'orange signifie que la zone est déconseillée sauf pour des raisons impératives d'ordre professionnel et le rouge indique que les voyages y sont proscrits. En se rendant sur <u>le site du MEAE</u>, on peut ainsi constater que toutes les cartes de tous les pays sont disponibles et que chaque pays dispose d'un découpage particulier, qui évolue au gré des situations locales, plus ou moins rapidement et en temps réel.

Un scientifique français n'a donc *a priori* pas le droit de se rendre (et certainement rien à faire !... si tant est que ce classement soit sérieux) dans une zone rouge. Il doit demander l'autorisation administrative préalable pour aller faire ses recherches dans une zone orange car il s'y rend pour des « raisons impératives d'ordre professionnel ». Sinon, il doit changer de métier, de sujet de recherche ou être payé à ne rien faire, aucune de ces trois solutions n'étant facile à accepter.

Cependant, aucune règle ou logique très précise ne semble prévaloir dans le choix de couleur de ces zones. Si elle existe, les fonctionnaires qui doivent s'y plier n'en sont pas informés. La trop grande variété des décisions des responsables de la sécurité du MEAE (selon les pays, les moments et les personnes) semble confirmer leur absence, à tout le moins leur absence d'application selon nos expériences. Un politiste usant d'un pseudonyme (ce qui en dit long sur la capacité de s'exprimer sur ce sujet en France) analysait ces décisions comme une <u>tragicomédie</u> relevant d'« incohérences car elle repose pour beaucoup sur des impressions subjectives, et non des indicateurs tirés d'une véritable base de données sur la géographie du risque ».

De plus, ces zones varient aussi beaucoup selon les pays qui produisent les analyses de risques, comme on l'a vu récemment concernant <u>la carte du Burkina Faso</u> proposée par les États-Unis d'Amérique (qui dispose aussi de quatre couleurs dans l'absolu) fin mai 2019 (tout le pays est rouge sauf la capitale et ses environs en orange), le Royaume-Uni (fin juillet 2019, le pays dispose de seulement deux couleurs, dont la moitié est rouge et l'autre pour les voyages essentiels) et celle de la France (fin juillet 2019, elle dispose encore de près un tiers du pays en jaune). Récemment, cette dernière zone jaune n'était plus accessible sauf sous escorte armée, sans pour autant que la carte change de couleur. Ces « coloriages » de la France, comme nos partenaires africains aiment à le dire, déplaisent aux autorités des pays car ils font fuir les touristes, mais empêchent aussi des réunions internationales avec des acteurs inquiétés par la signification de la carte et les mesures associées.

A quoi bon avoir autant de financements et d'expertises s'il n'est pas possible de les déployer?

Dans la région du Sahel en Afrique, la présence de la France est toujours aussi importante, notamment depuis le lancement de <u>l'Alliance Sahel</u> en 2017. En 2018, l'Alliance annonce avoir « mis près de 2 milliards d'euros à disposition de 443 projets en faveur des populations ».

Les ministres de la Coopération du G7 et du G5 Sahel ont appelé en juillet à Paris « les organisations internationales et les institutions financières à agir davantage dans le domaine du développement humain dans le Sahel ». Le G7 vient de lancer en août 2019 un plan d'action du partenariat pour le Sahel. Au Sahel, les membres de l'armée française sont très nombreux (4500 avec l'opération Barkhane), les projets de l'Agence française de développement (AFD) sont très importants et sa nouvelle politique de recherche est ambitieuse. Les organisations non gouvernementales (ONG) agissent en nombre dans cette région et évidemment, les scientifiques français et leurs partenaires scientifiques dans les pays déploient depuis toujours une myriade de programmes de recherches dans de nombreuses disciplines universitaires. La collaboration entre ces ONG et les scientifiques est récurrente et stratégique. A quoi bon avoir autant de financements et d'expertises s'il n'est pas possible de les déployer?

Le dangereux rapprochement entre l'armée et les organismes d'aide publique au développement que l'on a connu en Afghanistan et en Irak de la part des américains dans les années 2000 semble aussi se concrétiser actuellement au Sahel avec la France. Au Mali par exemple, l'AFD dispose de cadres directement impliqués avec les forces armées françaises de Barkhane. Le Chef d'État-Major français s'est réjoui en juillet 2019 que « L'AFD a[it] fait un gros effort pour se rapprocher de la logique des armées, et réciproquement ». Les débats sur les journalistes embarqués en Irak pourraient donc s'importer au Sahel pour les fonctionnaires de l'aide au développement, ce qui est bien différent.

Dans ce contexte, comment interpréter que le budget de l'Armée pour 2020 serait <u>augmenté de 1,5 milliards par rapport à 2019</u> alors que celui de l'aide publique au développement de seulement 0,2 milliard, soit sept fois moins? Un article de juillet 2019 du *Monde Diplomatique* <u>analyse</u> parfaitement la marginalisation des diplomates au profit des militaires français au Sahel, ainsi que « l'affaiblissement du ministère des affaires étrangères » depuis 30 ans et le fait que l'AFD « subit elle aussi l'influence de l'armée ».

Mais pour les scientifiques, le risque est grand également de voir leur mission compromise par ce type de rapprochement qui peut aussi être interprété comme tel. L'indépendance de la recherche au Sahel et ailleurs en Afrique est en plein débat. En effet, lorsqu'un·e scientifique doit par exemple se rendre pour des raisons professionnelles à 150 km à l'est de Bamako au Mali (donc très loin des zones de conflit) soit dans une zone orange, les responsables de la sécurité de l'Ambassade de France lui imposait en juin 2019 de s'y rendre avec deux véhicules et un garde armé privé qu'il devra payer 80 euros par jour sur ses propres fonds de recherche. Non seulement cela renforce l'idée d'une association entre la recherche et l'armée mais en plus, il est évident que dans ces conditions, il est impossible de réaliser des études sérieuses. Quelle crédibilité peut avoir un échange avec des personnes en la présence d'armes ? Quel message donne-t-on à ces personnes qui vivent au quotidien dans ces régions lorsque vous arrivez avec un garde armé et plusieurs véhicules onéreux?

Pourtant, deux mois plus tôt, un autre scientifique a eu le droit de se rendre sans garde armée dans cette même zone loin des conflits. La situation a-t-elle si vite changé, justifiant ce changement de politique et ce principe de précaution? Ou alors est-ce la personne qui donne cette autorisation qui a

changé ? Est-ce l'interprétation de la volatilité du contexte ? Impossible de le savoir puisque les fonctionnaires qui demandent ces autorisations ne sont pas mis au courant des fondements des décisions... qui souvent prennent de nombreux jours, sinon semaines. Cette position *a priori* conservatrice a-t-elle du sens ? Doit-on rester dans le secret, comme le déplorent les Béninois qui sont <u>surpris du silence de la France</u> qui, plusieurs mois après les événements et le meurtre du guide touriste évoqué en exorde, n'a toujours rien partagé des circonstances de cet enlèvement ?

## Pourquoi peut-on proposer à des collègues de se rendre sur le terrain car ils sont natifs du pays? Quels sont les enjeux éthiques de ces approches?

À titre d'exemple, nous avons produit <u>une carte</u> de la situation au Tchad en combinant la carte disponible sur le site du MEAE et la liste des événements violents depuis le 1<sup>e</sup> janvier 2019. La cohérence ne saute pas aux yeux. Certaines zones orange ne semblent avoir vécu aucun événement alors que d'autres de multiples, laissant penser qu'elles devraient peut-être devenir rouges. Si le principe de précaution devrait plus se fonder sur des faits et des risques identifiés, il nous semble essentiel qu'il s'applique aux touristes ; mais il devrait certainement être aménagé pour les personnes qui doivent se rendre sur place pour des raisons professionnelles.

Ainsi, la plupart des scientifiques décident de ne plus se rendre sur ces terrains. Il en est de même des nombreux projets de développement financés par la France où les responsables n'ont pas le droit de se rendre sur place. Ils pilotent donc les projets à distance, avec une « télécommande » et doivent se fier aux discussions et aux documents écrits pour s'assurer que les activités sont vraiment réalisées. Ils peuvent ainsi rester plusieurs années à Bamako, Ouagadougou ou Niamey sans jamais se rendre sur le terrain où le projet est mis en place car il est en zone interdite.

En octobre 2019, des techniciens français du développement en mission dans la capitale du Burkina Faso ont demandé à leurs collègues de Ouagadougou de venir effectuer leurs réunions de travail dans leur hôtel de luxe sécurisé car consigne leur avait été donnée de ne pas se rendre en ville, alors même que les experts des Nations Unies ou d'organisations européennes circulent librement dans la capitale. Les scientifiques qui ont besoin de données empiriques sérieuses tentent aussi ce système de travail à distance en formant puis envoyant des assistants sur le terrain collecter les données à leur place dans les zones orange. Mais quelle est la qualité réelle de ces données ? Pourquoi peut-on proposer à des collègues de se rendre sur le terrain car ils sont natifs du pays et pas les Français ? Quels sont les enjeux éthiques de ces approches ?

Dans certains cas, l'Ambassade de France accepte, après de multiples échanges bureaucratiques, le déplacement en zone orange en réclamant de rester uniquement dans la capitale et sous réserve de loger dans des lieux et des hôtels sécurisés (le nouveau laboratoire). Mais ces hôtels sont souvent hors de prix, bien au-dessus des budgets que les scientifiques arrivent à trouver ou des normes officielles françaises de remboursement des dépenses qu'ils doivent suivre. Ces hôtels sont évidemment plus ciblés et visibles que les hôtels modestes, discrets et sans présence d'une horde d'étrangers.

Beaucoup d'universités françaises ont décidé de refuser tous les déplacements de leur personnel et de leurs étudiants dans ces zones classées orange, même si l'Ambassade a donné son accord et que les mesures de sécurité sont en place. Impossible donc de former les jeunes

scientifiques, quelle que soit leur nationalité s'ils fréquentent cette université, à travailler dans ces régions alors qu'elle est une priorité française de l'aide publique au développement. « Le potentiel de la France en matière de rayonnement culturel et de connaissance des sociétés en développement a ainsi été en partie sacrifié sur l'autel de la sécurité » pouvait-on déjà <u>lire en 2012</u>.

Pourtant, le Premier ministre du Mali, ancien chercheur, <u>déclarait en juin 2019</u> « en dehors de la coopération militaire qui est nécessaire dans la lutte contre le terrorisme djihadiste, heureusement qu'il y a l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et d'autres institutions françaises qui maintiennent de la coopération scientifique et technologique pour justement montrer que le partenariat avec ces pays n'est pas seulement un problème militaire, même s'il est important et criant, mais qu'il doit recouvrir les autres aspects du développement ». Ce partenariat s'inscrit pourtant dans un contexte <u>qualifié</u> par l'ancien envoyé spécial pour le Sahel du MEAE, qu'un journaliste du *Monde Diplomatique* <u>disait</u> spécialiste de la « langue de bois », où « les pays du Sahel ont des systèmes universitaires largement défaillants et sont parmi les plus pauvres en termes de recherche publique ». Le G7 ne vient-il pas de <u>rappeler</u> en août 2019 « qu'il est nécessaire d'investir davantage dans le développement humain dans le Sahel » ?

### Il y a une certaine forme d'incohérence institutionnelle entre la volonté d'être toujours plus être présent au Sahel, et le fait de ne pas se donner les moyens d'en comprendre la situation par des travaux de scientifiques indépendants.

En même temps (!), la France va lancer « une plateforme opérationnelle de production et de diffusion de connaissances, visant à éclairer les décisions stratégiques et opérationnelles des acteurs de développement et le pilotage de leurs interventions dans les zones de fragilité et de crise au Sahel » pour une durée de quatre ans et un budget de 4,8 millions d'euros. Le plan d'action pour le Sahel de l'AFD avance que « la production et la valorisation de nouvelles connaissances seront prioritaires ». Mais qui pourra réaliser ces travaux sans être sur le terrain, au plus proche des populations ? Quelle en sera la validité et la rigueur ? Comment comprendre les mouvements et les changements sociaux dans cette région sans recherche empirique de qualité, qu'elles soient effectuées par des scientifiques d'institutions françaises ou sahéliennes ? Comment faire une analyse « systématique de repérage des partenaires locaux dans les zones <u>d'intervention</u> » pour appuyer la société civile locale ? À partir de quoi seront nourris les débats de la « Communauté d'intérêt et de partage » sur le Sahel qui vient d'être lancée en mai 2019 ?

Le risque est grand de porter un avis non fondé en vivant loin des réalités comme ces « experts » français dont les analyses du conflit dans le Nord-Mali ont été <u>dénoncées</u> par des collègues maliens. Emmanuel Macron n'avait-il pas annoncé dans son <u>discours de Ouagadougou en novembre 2017</u>, après avoir vanté l'Alliance pour le Sahel, avoir demandé à ses ministres « de travailler au doublement des partenariats universitaires que nous avons avec l'Afrique » et souhaité « que les conditions soient créées pour permettre aux chercheurs africains et européens de travailler ensemble des programmes communs » ?

Il nous semble percevoir une certaine forme d'incohérence institutionnelle entre la volonté d'être toujours plus être présent au Sahel, et le fait de ne pas se donner les moyens d'en comprendre la situation par des travaux de scientifiques indépendants. Notre texte est centré sur le Sahel car il est dans l'actualité mais nous pourrions évoquer tout autant la question d'Haïti par exemple où nous avons constaté les mêmes défis et

incohérences en juin et juillet 2019 où certains scientifiques ont pu voyager et d'autres pas. La situation actuelle est évidemment encore plus tendue.

L'État doit bien sûr protéger ses fonctionnaires – et on se demande parfois s'il ne cherche pas plutôt à se protéger lui-même ? Mais ne pourrait-on pas penser à une certaine forme d'adaptation des protocoles de sécurité aux contraintes professionnelles de la recherche ? Ne pourrait-on pas clarifier ce que les zones orange permettant de voyager pour des « raisons impératives d'ordre professionnel » recouvrent exactement, en toute transparence, en évitant l'utilisation des <u>« impressions personnelles des fonctionnaires</u> » et ce que sont les mesures de sécurité afférentes afin que les scientifiques puissent prévoir et s'adapter en conséquence ?

Ou alors cette orientation vers le Sahel n'est qu'un discours de façade où l'on souhaite dire que l'on déverse des millions d'aide publique au développement sans se demander si cela sera efficace et équitable, décaisser pour décaisser, pour reprendre un vocabulaire bureaucratique? Les chercheur euses sont parfois perçu es comme des « empêcheurs de tourner en rond » avec leur fameuse liberté académique. Souhaite-t-on leur cacher des situations issues de ces terrains? Pourtant, on nous annonce vouloir doubler le nombre d'évaluations des projets financés par <u>l'AFD</u> et vouloir faire en sorte que d'ici 2020, « 75 % des projets mis en œuvre au Sahel seront évalués ... compte tenu des forts enjeux d'apprentissage et de capitalisation dans la zone ».

Mais qui fera ces évaluations dans le Sahel s'il n'est pas possible d'y aller ? Va-t-on former les militaires à devenir des évaluateurs de projets de développement ou se reposer sur les renseignements généraux ? Les experts des pays concernés seront-ils autorisés à se rendre sur ces terrains pour analyser les interventions financées par l'aide publique au développement française alors que leurs confrères français n'en ont pas le droit ? Quels impacts cela aura-il sur la qualité et l'indépendance des évaluations et des analyses ?

Et si finalement les djihadistes et autres terroristes ou trafiquants en tout genre avaient eu raison de nous tous en faisant simplement en sorte que l'on ne puisse plus se rendre sur place et que l'argent continue de couler à flot alors que les besoins des populations restent très importants ? Peutêtre est-ce simplement le signe que les scientifiques français doivent se tourner vers d'autres horizons, passer à autre chose, à d'autres lieux...tout comme l'aide publique au développement française ?

Ce texte n'engage que les auteurs à titre personnel et en aucun cas leur institution de recherche.

#### Valéry Ridde et Emmanuel Bonnet

Chercheur en santé publique et géographe de la santé , Directeur de recherche à l'IRD et chargé de recherche à l'IRD